



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 087-218717809-20250924-2025047-DE



2025-047

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**  
Le **24 septembre**

**Nombre**

**de Conseillers :**

**en exercice -23-**

**présents 20**

**votants 22**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025

**PRÉSENTS** : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, Mme DOUSSAINT

**ABSENTS** : M. LAUSERIE, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. BÉNARD

**Pouvoirs** : Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY,

Madame Martine JULLIAND a été élue secrétaire de séance.

## ACTIVITES PERISCOLAIRES 2025 -2026 - ATELIER SPORT PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

Madame le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'une activité de sport pour les élèves de l'école élémentaire. L'activité est animée par Monsieur Enzo CHAUDOUARD les jeudis. Le tarif est de 35 € de l'heure.

Madame le Maire rappelle que la participation des parents pour l'année scolaire 2024/2025 était de :

- 10 € par mois pour 1 enfant
- 15 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE de fixer la participation financière des parents pour l'année scolaire 2025/2026 à**

- **13 € par mois et par enfant.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 25/09/2025  
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme  
Le Maire,*

**Claudette ROSSANDER**